

# L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

Extrait du rapport annuel **2023**  
sur le prix et la qualité du service public

## Syndicat des eaux Bresse Suran Revermont

### Unité Territoriale Moyenne Reyssouze

#### TERRITOIRE

5 585 habitants  
2 903 abonnés

- Le service d'eau potable de l'unité territoriale Moyenne Reyssouze regroupe les communes de : Etrez, Foissiat, Jayat, Lescheroux et Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- Moyenne Reyssouze appartient au nouveau syndicat des eaux Bresse Suran Revermont, 47 communes, 20 000 abonnés
- La population desservie est de 5 585 habitants, soit 2 903 abonnés, plus 1% densité 16 abonnés au km (Bourg en Bresse 135).
- 49 abonnés consomment plus de 1 000 m<sup>3</sup> / an.



5 communes  
Unité territoriale Moyenne Reyssouze

#### EXPLOITATION

par la société **SOGEDO**  
en affermage

- Après appel d'offres national lancé en 2018 la SOGEDO a été retenue pour un contrat d'affermage jusqu'en 2027. Elle a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la facturation.
- Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La capacité des deux réservoirs est de 800 m<sup>3</sup>.
- 23 débitmètres permettent le contrôle des fuites.
- Le réseau d'eau de 177 kms, assure la desserte.
- Recherche de fuite sur 52 kms soit 180 heures, 12 détectées.



#### PRODUCTION

4 ressources  
à Foissiat

- Des ressources propres au syndicat : 2 Forages, 2 Puits ont produit 569 045 m<sup>3</sup> d'eau.
- Ont été importés 492 m<sup>3</sup> de Bresse Revermont,
- 1 609 m<sup>3</sup> ont été non facturés pour les purges, les nettoyages des châteaux d'eau, la défense incendie, 195 poteaux incendie.
- La consommation électrique a été de 308 110 KWH.
- Le traitement au chlore gazeux a nécessité 588 Kg/ an.
- La production des panneaux photovoltaïques sur la station de pompage est de 23 000 KWH vendus 0,14 centimes le KWH
- En 2023 les abonnés ont consommé 486 246 m<sup>3</sup>, soit en moyenne 167 m<sup>3</sup> par abonné et par an.
- Le rendement du réseau est de 86,9 % . Le volume moyen journalier produit est de 1 608 m<sup>3</sup>.
- 2 903 abonnés dont 86% < 150 m<sup>3</sup>/an, 11% de 151 à 500 m<sup>3</sup>/an, 1% de 501 à 1 000 m<sup>3</sup>/an et 2% plus de 1 000 m<sup>3</sup>/an.
- 499 compteurs ont été renouvelés.
- 19 branchements ont été réparés et 13 nouveaux créés

#### DISTRIBUTION

560 500 m<sup>3</sup> consommés

#### QUALITÉ

Bonne

- Le bilan fourni par l'ARS, Agence Régionale de Santé indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité, 68 analyses plus 5 analyses de la SOGEDO.
- La démarche de protection officielle de la ressource en eau est faite sur la zone de captage par arrêté préfectoral.
- L'unité de traitement fonctionne pour le traitement de l'eau fer, manganèse et décarbonatation.
- La dureté de l'eau traitée est de 20°F (35° F avant traitement)
- Les analyses sont disponibles : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



#### PRIX

284.88 € TTC pour 120 m<sup>3</sup>  
120 000 litres

soit 2.37 € le m<sup>3</sup> soit

0.00237 € le litre

260,47 € TTC en 2022

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> (soit 120 000 litres) payera 284.88 € TTC soit 23 € par mois soit moins d'un euro par jour. Sur ce montant, 30.10 % reviennent à l'exploitant, la SOGEDO, pour l'entretien et le fonctionnement, 48.10 % reviennent au syndicat pour les investissements et 16,30 % pour les redevances à l'Agence de l'Eau, la TVA à 5,5 %.

Le regroupement des 4 anciens syndicats va entraîner l'uniformisation du prix de l'eau d'ici 2026.

Moyenne Reyssouze est le moins cher et va donc subir une augmentation plus forte.

Répartition des montants collectés

